



Avenir Gymnique Lédonien

5 rue G Trouillot

39000 Lons le saunier

09.53.27.32.79

agl-lons-le-saunier.39@ffgym.com

Information concernant le retour des justaucorps

Pour le retour du justaucorps, qui vous a été confié par le club, 3 permanences sont mises en place. Ces permanences seront tenues par 2 ou 3 membres du Comité Directeur.

Elles se tiendront :

- Le mercredi 3 juillet de 10H30 à 13h au bureau du Club (rue G TROUILLOT)
- Le jeudi 4 juillet de 15h à 19h au bureau du club
- Le vendredi 5 juillet de 11h à 15h au bureau du club

Le dépôt de garantie demandé par le club vous sera rendu lors de ces permanences.

Nous vous demandons donc de rendre les justaucorps **aux dates prévues, lavés, recousus si nécessaire** et dans **leur pochette plastique accompagné de la fiche de liaison**.

Lors des saisons précédentes, il a été constaté une augmentation du manque de soin apporté aux justaucorps : Certains ont été rendus non lavés, décousus, tachés ou rendus très tardivement.

Pour information, certains justaucorps valent plus de 200 euros.

Le Comité Directeur a décidé que des pénalités seront appliquées en cas de non-respect des consignes d'entretien.

A savoir :

- Justaucorps rendu non lavé = 50% de la garantie retenue
- Justaucorps rendu très abimé (rendant son utilisation impossible pour un ensemble), très taché ou non recousu = 100 % de la garantie retenue
- Justaucorps recousu « grossièrement » = 20 % de la garantie retenue
- Justaucorps rendu hors délai = 50 % de la garantie retenue

Cependant, si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre aux permanences, merci de contacter le club par mail avant la fin des permanences, pour qu'un RDV soit fixé dans un délai rapide pour le retour du justaucorps.

Le Comité Directeur compte sur votre sens des responsabilités pour que nous ayons le moins possible à appliquer ces pénalités.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une belle fin de saison.

Le Comité Directeur de l'AGL